27ème Tournoi Ecole de Foot US REVEL

Catégorie U13 - Dimanche 26 Juin 2022

Liste des équipes:

1: REVEL
2: LA CREMADE
3: LAURAGAIS 1
4: LAURAGAIS 2
5: LAVAUR
6: AURIAC
7: ST ORENS
8 : GARDOUCH
9: QUILLAN
10: AIGUEFONDE
11: LEZIGNAN
12: GCSM
13: LAUTREC
14: AUTAN
15: BRIOLET
16: PAYRIN RIGAUTOU

PHASE 1

U13	Poule A	Poule B	Poule C	Poule C
Equipe 1	REVEL	LAURAGAIS 1	LA CREMADE	LAVAUR
Equipe 2	AURIAC	SAINT ORENS	GARDOUCH	LEZIGNAN
Equipe 3	QUILLAN	AIGUEFONDE	PAYRIN RIGAUTOU	GCSM
Equipe 4	AUTAN	BRIOLET	LAUTREC	LAURAGAIS 2

Programme de la journée:

08h15-8H30: Arrivée des équipes, pointage des présences à la table de marque.
08h40 : RDV pour tous les éducateurs à la table de marque pour le briefing de la journée.
09h00 : Démarrage des rencontres de poule
Match de 15 min. pour les poules de 5, match de 20 min. pour les poules de 4 et phases finales (sans mi-temps)

13h30 : Démarrage des matchs de Ligue des champions et UEFA
16H30 : Finales U13
17h00 : Remise des récompenses

Bons matchs à tous !!!!

27ème Tournoi Ecole de Foot US REVEL 25&26 juin 2022

Plan des terrains

Unité Solidarité Respect Engagement Volonté Ethique Loyauté

Tournoi 2022
Feuille de match
U10 à U13-U13F

Catégorie :	Club :

JOUEURS		
N°	NOM - PRENOM	N° LICENCE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		

EDUCATEURS	
NOM - PRÉNOM	N° LICENCE

À remplir et remettre à l' accueil merci.

Unité Solidarité Respect Engagement Volonté Ethique Loyauté

Règlement du Tournoi U12 & U13
Tournoi US REVEL 2022

Article 1 : Chaque équipe doit remplir la feuille de match, celle-ci doit être remise avant le début des rencontres. Elle reste valable pour toute la durée du tournoi. Elle comporte le nom et prénom de 12 joueurs maximum avec le N° de licence correspondant. ***Un listing de licences sera demandé.***

Article 2 : Catégorie U12 (2010) et U13 (2009), match à 8. Chaque équipe peut faire participer jusqu'à douze joueurs qui doivent obligatoirement être licenciés.

Article 3 : Chaque équipe participante doit présenter un ballon taille 4 de match et 2 jeux de maillot de couleur différente. Les protège-tibias sont obligatoires.

Article 4 : La durée des rencontres est de **20 minutes (sans mi-temps)** ou de 15 min pour les poules de 5 équipes. Sur demande auprès de l'arbitre avant le match, un tirage au sort peut être effectué pour le choix du terrain.

Article 5 : L'ensemble des règles du foot à 8 harmonisé au plan national est appliqué à savoir :

- Hors-jeu à **la ligne médiane**.
- Les fautes spécifiques commises par le gardien sont sanctionnées d'un coup franc indirect ramené à la perpendiculaire de la ligne des 13m *(prendre le ballon avec les mains directement sur une passe délibérée, ou une rentrée de touche, effectuée par un coéquipier, dégager le ballon de volée ou demi-volée après l'avoir capté des mains…).*
- Reprise du jeu aux 6 mètres. Le ballon est positionné à droite ou à gauche du **point de réparation** dans la limite de la largeur des buts.
- Le nombre de remplacements est illimité et peut s'effectuer à tout moment du jeu. **Le joueur qui rentre doit attendre que le joueur qui sort soit hors du terrain**.

Article 6 : Toutes les rencontres sont arbitrées par des arbitres centraux officiels et de touches bénévoles. Aucune pression verbale ou physique envers un arbitre n'est tolérée sous peine d'exclusion du tournoi.

Article 7 : Le règlement de la ligue de Football Occitanie est appliqué à savoir : Victoire 3 pts, Nul 1 pt, Défaite 0 pt. Le classement est établi selon le nombre de points obtenus. En cas d'égalité entre plusieurs équipes, la formule suivante sera appliquée : différence de but particulière entre les équipes à égalité, différence de but générale, meilleure attaque. S'il y a stricte égalité, les équipes seront départagées par une série de 3 tirs aux buts, puis sur le principe de la mort subite.

Article 8 : Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la Ligue des champions et les meilleurs troisièmes si le nombre de poules est inférieur à 4. Les autres équipes disputent l'UEFA. En cas d'un nombre d'équipes différent dans les poules, tous les calculs entre poule seront rapportés au prorata du nombre d'équipe par poule (notamment pour la sélection des meilleurs troisièmes pour constituer les phase finales).

Article 9 : La commission d'organisation est à seule à pouvoir statuer sur tout litige et les cas non prévu par le règlement.

Article 10 : Seuls deux éducateurs par équipe sont autorisés à rentrer sur le terrain. Tous les autres accompagnants devront se situés derrière les rambardes pour ne pas gêner le déroulement des matchs.

Article 11 : En cas de perte ou de vol dans l'enceinte du stade y compris les vestiaires, le club décline toute responsabilité.

US REVEL FOOTBALL : Avenue Julien NOUGUIER - Stade Municipal – 31250 REVEL
Tél : 05 62 18 98 51 Messagerie : usrevelfoot@gmail.com Site Internet : www.usrevelfootball.com

	POULE A	Pts	Dif
A	REVEL		
B	AURIAC		
C	QUILLAN		
D	AUTAN FC		

	POULE B		Pts	Diff
	LAURAGAIS 1	E		
	SAINT ORENS	F		
	AIGUEFONDE	G		
	BRIOLET FC	H		

	POULE C	Pts	Dif
I	LA CREMADE		
J	GARDOUCH		
K	PAYRIN RIGAUTOU		
L	LAUTREC		

	POULE D	Pts	Dif
M	LAVAUR		
N	LEZIGNAN		
O	GCSM		
P	LAURAGAIS 2		

U13

TERRAIN 1

HEURE						
9:00	A	REVEL			AURIAC	B
9:25	G	AIGUEFONDE			BRIOLET FC	H
9:50	M	LAVAUR			LEZIGNAN	N
10:15	B	AURIAC			AUTAN FC	D
10:40	I	LA CREMADE			PAYRIN RIGAUTOU	K
11:05	N	LEZIGNAN			LAURAGAIS 2	P
11:30	E	LAURAGAIS 1			BRIOLET FC	H
11:55	J	GARDOUCH			PAYRIN RIGAUTOU	K

TERRAIN 2

HEURE						
9:00	C	QUILLAN			AUTAN FC	D
9:25	I	LA CREMADE			GARDOUCH	J
9:50	O	GCSM			LAURAGAIS 2	P
10:15	E	LAURAGAIS 1			AIGUEFONDE	G
10:40	J	GARDOUCH			LAUTREC	L
11:05	A	REVEL			AUTAN FC	D
11:30	F	SAINT ORENS			AIGUEFONDE	G
11:55	M	LAVAUR			LAURAGAIS 2	P

TERRAIN 3

HEURE						
9:00	E	LAURAGAIS 1			SAINT ORENS	F
9:25	K	PAYRIN RIGAUTOU			LAUTREC	L
9:50	A	REVEL			QUILLAN	C
10:15	F	SAINT ORENS			BRIOLET FC	H
10:40	M	LAVAUR			GCSM	O
11:05	B	AURIAC			QUILLAN	C
11:30	I	LA CREMADE			LAUTREC	L
11:55	N	LEZIGNAN			GCSM	O